

ASS AT 31

16 Avenue Charles de Gaulle
Bâtiment 11

31130 BALMA

Exercice clos le : 31 décembre 2007

9 Rue Matabiau
31000 TOULOUSE
Tél 05 62 73 44 00
Fax 05 62 73 44 11



Bilan

Actif

Passif

Bilan

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 651	1 317	1 334	428
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	29 579	10 939	18 640	17 315
Immob. en cours / Avances et acomptes	2 500		2 500	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	85		85	85
Autres immobilisations financières	7 926		7 926	7 794
ACTIF IMMOBILISE	42 740	12 256	30 484	25 622
Stocks				
Créances				
Autres créances	167 342		167 342	115 312
Divers				
Disponibilités	70 116		70 116	92 973
Charges constatées d'avance	2 179		2 179	13 191
ACTIF CIRCULANT	239 637		239 637	221 475
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	282 377	12 256	270 121	247 097

Bilan

	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	126 784	97 457
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 331	28 478
FONDS PROPRES	138 115	125 934
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges	26 206	21 033
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 206	21 033
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	383	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	383	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 338	15 986
Dettes fiscales et sociales	82 650	74 792
Autres dettes	3 430	9 352
DETTES	105 801	100 130
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	270 121	247 097

Compte de Résultat

Compte de résultat

	du 01/01/07 au 31/12/07 12 mois	du 01/01/06 au 31/12/06 12 mois	Simple : Variation en valeur
Subventions d'exploitation	755 733	552 079	203 654
Reprises et Transferts de charge	20 940	8 635	12 305
Autres produits	15 187	56 134	-40 947
Produits d'exploitation	791 861	616 849	175 012
Autres achats non stockés	13 296	10 649	2 647
Charges externes	149 118	121 777	27 341
Impôts et taxes	39 186	27 737	11 449
Salaires et Traitements	411 187	298 830	112 357
Charges sociales	156 985	121 602	35 383
Amortissements et provisions	9 916	7 668	2 248
Autres charges	49		49
Charges d'exploitation	779 737	588 263	191 474
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 124	28 586	-16 462
Produits financiers	644	5	639
Charges financières	2 839	113	2 726
Résultat financier	-2 195	-108	-2 087
RESULTAT COURANT	9 929	28 478	-18 549
Produits exceptionnels	1 771		1 771
Charges exceptionnelles	369		369
Résultat exceptionnel	1 402		1 402
EXCEDENT OU PERTE	11 331	28 478	-17 147

Annexe

Note préliminaire

Désignation de l'entreprise : **ASS AT 31**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/07**, dont le total est de **270 121 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant **un bénéfice de 11 330 €**

L'exercice a une durée de **12 mois**, recouvrant la période du **01/01/07** au **31/12/07**.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le conseil d'administration.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément à la réglementation française en vigueur.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode dite des coûts historiques.

1. Etat de l'actif immobilisé

L'association s'est conformée depuis 2005 à la nouvelle réglementation relative au traitement comptable des actifs. Ainsi, l'ensemble des éléments d'actif immobilisé répond aux nouveaux critères de définition et de comptabilisation des actifs tels que définis dans l'article 211-1.1 du PCG.

L'association a appliqué la mesure de simplification en faveur des PME. Ainsi, les immobilisations non décomposables sont donc amorties comptablement et fiscalement sur les durées d'usage admises jusqu'au 31 décembre 2004.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Lorsque valeur nette comptable est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.1. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentées par des logiciels sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction des avantages économiques attendus.

1.2. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction des avantages économiques attendus.

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| • Installations générales | 5 à 8 ans |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans |
| • Mobilier | 5 à 10 ans |

Règles et méthodes comptables

1.3. Immobilisations Financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur estimative est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les subventions versées par les organismes sociaux au titre de l'activité TPS non encore perçues au titre de 2005, 2006 et 2007, ont été valorisées en fonction du prix du mois mesure prévisionnel pour 2007 et réalisé pour 2005 et 2006.

Le montant provisionné à recevoir au 31 décembre 2007 s'élève à 160 535 € contre 94 561 € en 2006.

Les subventions à recevoir au titre des mandats spéciaux sont provisionnées à hauteur de 2 486 € au 31 décembre 2007.

3. Engagements

3.1. Crédit Bail

Engagement en matière de location de longue durée et de crédit Bail.

Redevances restant à payer au 31 décembre 2007 : 61 984 Euros.

3.2. Droit Individuel à la Formation

Engagement en matière de DIF (droit individuel à la formation) :

Conformément aux dispositions de la loi N° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, l'association accorde à ses salariés un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures par année civile cumulable sur 6 ans dans la limite de 120 heures.

Après validation, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés est estimé à 420 heures au 31 décembre 2007.

Synthèse 2007

4 Formation du résultat

4.1 Résultat 2007

Le compte de résultat de l'exercice 2007 fait apparaître un excédent de 11 331 € pour un excédent de 28 478 € au 31 décembre 2006.

L'association AT31 a poursuivi l'accroissement de son activité (+ 28.37 % de produits d'exploitation).

4.2 Analyse de l'Activite 2007

L'exercice 2007 se caractérise par les faits suivants:

- ✓ L'augmentation significative de l'activité au profit des Tutelles d'Etat a contraint l'association d'embaucher du personnel : 16.14 équivalent temps plein en 2007 pour 10.94 équivalent temps plein en 2006, soit +47.53%.
- ✓ Le traitement des mandats spéciaux a permis de dégager en 2007 un chiffre d'affaires de 10 933 € contre 40 507 € en 2006, pour mémoire.
- ✓ L'évolution des différentes mesures s'établit de la manière suivante :

	<u>Au 31/12/2007</u>	<u>Au 31/12/2006</u>
- Tutelles aux Prestations sociales :	183	163
- Tutelle d'Etat (domicile et établissements) :	346	253
- Gérances :	4	10
- Curatelles :	7	3
- Sauvegardes :	25	65
Total	565	494

Soit une augmentation de 14% à la date de la clôture.

Synthèse 2007

Sur l'exercice, nous obtenons :

<u>Nombres de mesures</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>Ecart</u>
Tutelle d'Etat	2 541	1 507	1 256
TPS	1 909	1 651	258
Gérance	72	224	(152)

- ✓ L'activité TPS a représenté environ 51 % de l'activité totale de l'association (source : tableau de répartition des charges).
- ✓ Une augmentation de la masse salariale de 35 % (+ 148 K€) due à 7 embauches, des augmentations de salaire et des coefficients réajustés.

Il a été procédé à l'embauche des personnes suivantes :

- Monsieur QUANTIN Alexandre, comptable, à compter du 8 janvier 2007,
- Monsieur PERALBA Michel, assistant délégué à la tutelle, à compter du 4 septembre 2007,
- Madame TERNY Corinne, déléguée à la tutelle, à compter du 15 janvier 2007,
- Madame SKWAREK Anne-Laure, déléguée à la tutelle, à compter du 15 octobre 2007,
- Madame CARLE Danielle, assistante déléguée à la tutelle, à compter du 15 janvier 2007,
- Madame AURIOL Mireille, assistante déléguée à la tutelle, à compter du 19 novembre 2007,
- Monsieur VERO Alain, délégué à la tutelle, à compter du 17 décembre 2007.

Ce qui porte l'effectif à 21 salariés au 31 décembre 2007 pour 14 salariés au 31 décembre 2006.

Synthèse 2007

4.3 Perspectives d'avenir

Pour 2008, l'activité TPS devrait rester stable, mais l'activité des tutelles devrait continuer à progresser.

Pour pouvoir faire face à ce surcroît d'activité, l'association AT31 prévoit d'augmenter la masse salariale et de louer un nouveau local dès juillet 2008.

L'association envisage donc de procéder aux embauches suivantes :

- quatre délégués à la tutelle prévues en janvier, mars, mai et juillet 2008,
- deux aides comptables prévues en février et mars 2008,
- une personne au courrier prévue en juillet 2008.

Par ailleurs, Mme MEDINA actuellement embauchée à temps partiel serait embauchée à temps complet dès juillet 2008.

4.4 Détermination du prix mois mesure pour les Tutelles aux Prestations Sociales

Le prix du mois mesure ressort à 230.44 € pour l'activité T.P.S. contre 229.08 € réalisé en 2006.

Les acomptes versés en 2007 ont été effectués sur la base de 224.59 €.

5 Indemnité de départ à la retraite

Conformément à la méthode préférentielle recommandée par le CNC, n°03-R-01 du 1^{er} avril 2003, les indemnités de départ à la retraite ont été enregistrées dans les comptes sous forme de provision. Elles s'élèvent à 26 206 euros.

Etat de l'actif immobilisé

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	1 528		1 122
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.			
Installations techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agencts., aménags. dives	6 803		4 273
Autres matériels de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 139		1 946
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL 3	28 942		6 220
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	85		
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières	7 793		131
TOTAL 4	7 879		131
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	38 350		7 474

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
	Frais d'établissement R&D TOTAL 1				
	Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2			2 651	
	Terrains				
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Inst. gales., agencts. et am. const.				
	Installations techniques matériel et outillage				
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers			11 077	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & informatique		5 584	18 501	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			2 500	
	Avances & acomptes				
	TOTAL 3		5 584	32 078	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			85	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immobilisations financières			7 925	
	TOTAL 4			8 010	
	TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		5 584	42 740	

Etat des amortissements

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL 1					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL 2		1 100	216		1 317
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	installations générales	677	1 520		2 198
	matériel de transport				
	matériel de bureau	10 950	3 005	5 216	8 740
	emballages récupérables				
TOTAL 3		11 628	4 526	5 216	10 938
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		12 728	4 743	5 216	12 255

Etat des amortissements

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort.fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort.fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL I							
Autres immob.incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Ins.gales,agenc. et am.des const.				NEANT		
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations	Inst.gales, agenc. am.divers						
	Matériel de transport						
	Mat.bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Total général (I+II+III)							
Total général non ventilé des dotations		Total général non ventilé des reprises		Total général non ventilé dotations + reprises			

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations		NEANT		

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 179	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 179	

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	382
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 337
Dettes fiscales et sociales	44 458
Autres dettes	
TOTAL	64 179

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	166 729
Disponibilités	
TOTAL	166 729

Détail des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir : Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan.

40980000	Frns- avoir a recevoir	569,93	
43870000	Organismes sociaux pdts a	3 138,31	5 551,24
46870000	Subvention ddass (741000)		9 200,00
46871000	Subvention tps(741100)	160 535,54	94 560,55
46872000	Cotisation pupilles (7581		6 000,00
46873000	Produits divers a recevoir	2 485,79	

Autres créances	166 729,57	115 311,79
------------------------	-------------------	-------------------

Total	166 729,57	115 311,79
--------------	-------------------	-------------------

Charges constatées d'avance :

48610000	Charges constataees avance	2 179,45	13 190,76
----------	----------------------------	----------	-----------

Total	2 179,45	13 190,76
--------------	-----------------	------------------

Charges à payer : Montants des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan.

51810000	Interets courus a payer	382,79	
----------	-------------------------	--------	--

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	382,79	
---	---------------	--

40810000	Charges a payer	19 337,69	15 986,17
----------	-----------------	-----------	-----------

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 337,69	15 986,17
---	------------------	------------------

42820000	Personnel congés a payer	29 639,80	24 324,00
42860000	Rappel salaire		2 285,00
43820000	Charges sociales a payer	14 819,00	12 162,00
43860000	Organismes sociaux charges a payer		1 188,00

Dettes fiscales et sociales	44 458,80	39 959,00
------------------------------------	------------------	------------------

Total	64 179,28	55 945,17
--------------	------------------	------------------

Produits constatés d'avance : Néant

**ASSOCIATION TUTELAIRE DES MAJEURS PROTEGES DE LA HAUTE
GARONNE**

SECTEUR SOCIAL

18, Avenue Charles De Gaulle
31130 BALMA

PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE NUMERO 3 / 09826

COPIE

RAPPORTS GÉNÉRAL ET SPÉCIAL

sur les comptes annuels
au 31 décembre 2007

RAPPORT GENERAL

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames,

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ASSOCIATION TUTELAIRE DES MAJEURS PROTEGES DE LA HAUTE GARONNE, tels qu'ils sont présentés aux pages 6 à 19 ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, 1° alinéa, du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Identification du sujet et référence :

- la note 1 du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, expose les règles et méthodes comptables relatives à la définition et l'évaluation des actifs immobilisés ainsi que leur durée d'amortissement.

Résumé des diligences effectuées :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans le paragraphe de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables importantes

Identification du sujet et référence :

- la note 2 du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, expose les modalités d'évaluation des subventions à recevoir à la clôture de l'exercice.

Résumé des diligences effectuées :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusions

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à TOULOUSE, le 7 avril 2008

Pour @ec Audit
Denis LESPRIT, Commissaire aux comptes

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 651	1 317	1 334	428
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	29 579	10 939	18 640	17 315
Immob. en cours / Avances et acomptes	2 500		2 500	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	85		85	85
Autres immobilisations financières	7 926		7 926	7 794
ACTIF IMMOBILISE	42 740	12 256	30 484	25 622
Stocks				
Créances				
Autres créances	167 342		167 342	115 312
Divers				
Disponibilités	70 116		70 116	92 973
Charges constatées d'avance	2 179		2 179	13 191
ACTIF CIRCULANT	239 637		239 637	221 475
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	282 377	12 256	270 121	247 097



Bilan

	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	126 784	97 457
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 331	28 478
FONDS PROPRES	138 115	125 934
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges	26 206	21 033
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 206	21 033
FONDS DEBIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	383	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	383	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 338	15 986
Dettes fiscales et sociales	82 650	74 792
Autres dettes	3 430	9 352
DETTES	105 801	100 130
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	270 121	247 097



audit et commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

3^{ème}, rue G. Marconi 31400 Toulouse. Tél. 05 61 54 80 90
E-mail : cabinet.aec@cecc.fr • Fax 05 61 54 80 99
SARL au capital de 51.230 € - SIRET 403 935 045 00015

Compte de résultat

	du 01/01/07 au 31/12/07 12 mois	du 01/01/06 au 31/12/06 12 mois	Simple : Variation en valeur
Subventions d'exploitation	755 733	552 079	203 654
Reprises et Transferts de charge	20 940	8 635	12 305
Autres produits	15 187	56 134	-40 947
Produits d'exploitation	791 861	616 849	175 012
Autres achats non stockés	13 296	10 649	2 647
Charges externes	149 118	121 777	27 341
Impôts et taxes	39 186	27 737	11 449
Salaires et Traitements	411 187	298 830	112 357
Charges sociales	156 985	121 602	35 383
Amortissements et provisions	9 916	7 668	2 248
Autres charges	49		49
Charges d'exploitation	779 737	588 263	191 474
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 124	28 586	-16 462
Produits financiers	644	5	639
Charges financières	2 839	113	2 726
Résultat financier	-2 195	-108	-2 087
RESULTAT COURANT	9 929	28 478	-18 549
Produits exceptionnels	1 771		1 771
Charges exceptionnelles	369		369
Résultat exceptionnel	1 402		1 402
EXCEDENT OU PERTE	11 331	28 478	-17 147



Annexe

Note préliminaire

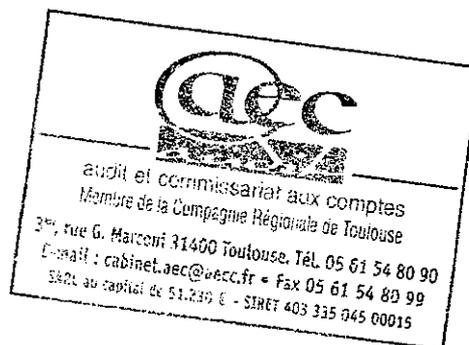
Désignation de l'entreprise : ASS AT 31

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/07, dont le total est de 270 121 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 11 330 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/07 au 31/12/07.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le conseil d'administration.



Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément à la réglementation française en vigueur.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode dite des coûts historiques.

1. Etat de l'actif immobilisé

L'association s'est conformée depuis 2005 à la nouvelle réglementation relative au traitement comptable des actifs. Ainsi, l'ensemble des éléments d'actif immobilisé répond aux nouveaux critères de définition et de comptabilisation des actifs tels que définis dans l'article 211-1.1 du PCG.

L'association a appliqué la mesure de simplification en faveur des PME. Ainsi, les immobilisations non décomposables sont donc amorties comptablement et fiscalement sur les durées d'usage admises jusqu'au 31 décembre 2004.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Lorsque valeur nette comptable est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.1. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentées par des logiciels sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction des avantages économiques attendus.

1.2. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction des avantages économiques attendus.

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| • Installations générales | 5 à 8 ans |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans |
| • Mobilier | 5 à 10 ans |

Règles et méthodes comptables

1.3. Immobilisations Financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur estimative est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les subventions versées par les organismes sociaux au titre de l'activité TPS non encore perçues au titre de 2005, 2006 et 2007, ont été valorisées en fonction du prix du mois mesure prévisionnel pour 2007 et réalisé pour 2005 et 2006.

Le montant provisionné à recevoir au 31 décembre 2007 s'élève à 160 535 € contre 94 561 € en 2006.

Les subventions à recevoir au titre des mandats spéciaux sont provisionnées à hauteur de 2 486 € au 31 décembre 2007.

3. Engagements

3.1. Crédit Bail

Engagement en matière de location de longue durée et de crédit Bail.
Redevances restant à payer au 31 décembre 2007 : 61 984 Euros.

3.2. Droit Individuel à la Formation

Engagement en matière de DIF (droit individuel à la formation) :

Conformément aux dispositions de la loi N° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, l'association accorde à ses salariés un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures par année civile cumulable sur 6 ans dans la limite de 120 heures.

Après validation, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés est estimé à 420 heures au 31 décembre 2007.



Etat de l'actif immobilisé

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	1 528		1 122
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement			
Installations techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agencets., aménagements divers	6 803		4 273
Autres matériels de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 139		1 946
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL 3	28 942		6 220
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	85		
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières	7 793		131
TOTAL 4	7 879		131
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	38 350		7 474

CADRE B IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
	Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1				
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2			2 651	
Terrains				
Constructions	sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	Inst. gales., agencets. et am. const.			
Installations techniques matériel et outillage				
Autres immo corporelles	Inst. gales., agencets., amé- nagement divers		11 077	
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & informatique		5 584	18 501
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours			2 500	
Avances & acomptes				
TOTAL 3		5 584	32 078	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			85	
Autres titres immobilisés				
Prêts & autres immobilisations financières			7 925	
TOTAL 4			8 010	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		5 584	42 740	



Bureau de comptabilité et travaux immobiliers
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
3^{ème}, rue G. Marconi 31400 Toulouse. Tél. 05 61 54 80 90
E-mail : cabinet.ciec@ceci.fr • Fax 05 61 54 80 99
SIREN au capital de 51.730 € - SIRET 403 335 045 00015

Etat des amortissements

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL 1				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 2	1 100	216		1 317
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	installations générales	677	1 520		2 198
	matériel de transport				
	matériel de bureau	10 950	3 005	5 216	8 740
	emballages récupérables				
TOTAL 3		11 628	4 526	5 216	10 938
TOTAL GENERAL (1+2+3)		12 728	4 743	5 216	12 255



Etat des amortissements

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort.fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort.fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL I							
Autres immob.incorp.porelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Ins.gales,agenc. et am.des const.				NEANT		
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations	Inst.gales, agenc. am divers						
	Matériel de transport						
	Mat.bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Total général (I+II+III)							
Total général non ventilé des dotations			Total général non ventilé des reprises			Total général non ventilé dotations + reprises	

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations		NEANT		



Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 179	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 179	



Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	382
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 337
Dettes fiscales et sociales	44 458
Autres dettes	
TOTAL	64 179



Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	166 729
Disponibilités	
TOTAL	166 729



Détail des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir : Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan.

40980000	Frs- avoir a recevoir	569,93	
43870000	Organismes sociaux pdts a	3 138,31	5 551,24
46870000	Subvention ddass (741000)		9 200,00
46871000	Subvention tps(741100)	160 535,54	94 560,55
46872000	Cotisation pupilles (7581		6 000,00
46873000	Produits divers a recevoir	2 485,79	

Autres créances	166 729,57	115 311,79
------------------------	-------------------	-------------------

Total	166 729,57	115 311,79
--------------	-------------------	-------------------

Charges constatées d'avance :

48610000	Charges constatees avance	2 179,45	13 190,76
----------	---------------------------	----------	-----------

Total	2 179,45	13 190,76
--------------	-----------------	------------------

Charges à payer : Montants des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan.

51810000	Interets courus a payer	382,79	
----------	-------------------------	--------	--

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	382,79	
---	---------------	--

40810000	Charges a payer	19 337,69	15 986,17
----------	-----------------	-----------	-----------

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 337,69	15 986,17
---	------------------	------------------

42820000	Personnel congés a payer	29 639,80	24 324,00
42860000	Rappel salaire		2 285,00
43820000	Charges sociales a payer	14 819,00	12 162,00
43860000	Organismes sociaux charges a payer		1 188,00

Dettes fiscales et sociales	44 458,80	39 959,00
------------------------------------	------------------	------------------

Total	64 179,28	55 945,17
--------------	------------------	------------------

Produits constatés d'avance : Néant



RAPPORT SPECIAL

ASSOCIATION TUTELAIRE DES MAJEURS PROTEGES DE LA HAUTE GARONNE
Secteur social

18, Avenue Charles De Gaulle
31130 BALMA

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE numéro 3 / 09826

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames,

Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à TOULOUSE, le 7 avril 2008

Pour @ec Audit

Denis LESPRIT, Commissaire aux comptes

